

Salon **arami** 2017 / 74^{ème} édition

Théâtre Pierre Fresnay -Espace Yvonne Printemps -3 rue St Flaive prolongée - 95120 Ermont
Ouvert au public du 25 novembre au 3 décembre 2017 de 14 h30 à 18 h30

Les invités d'honneur sont Jean-Charles Millepied et Juliette Pascaline
Un hommage à notre Président Madame Mireille Juteau décédée le 17 mars 2017

REGLEMENT

L'exposition est ouverte aux artistes d'Ermont et de toute la France

Cette année, le thème proposé est « la pluie, le beau temps ». On peut s'exprimer sur les deux sujets ou sur un seul.

Participation financière de 48 € (comprenant 17 € de cotisation et 31 € de droits d'accrochage) : elle comprend l'accrochage, le catalogue, les invitations, les affiches, les flyers, les marque-pages, la présence sur le site. Ce prix de 48 € est le même pour tous que l'on soit sociétaire ou exposant.

PEINTURES **Deux œuvres libres ou trois œuvres**, dont une des trois à utiliser pour le thème, pas de limite de format (les grands formats sont appréciés).
+ deux petits formats taille maximum 30x30cm cadre compris, (fourchette de prix raisonnable).

Titre et nom de l'artiste au dos des œuvres.

Obligation de mettre un système d'accrochage adapté et solide. Il est impératif de respecter ce règlement sous peine de refus au dépôt.

SCULPTURES **Deux ou trois œuvres**, pas de limite de format
+ deux ou trois petits formats, les très petites seront mises en vitrine, (fourchette de prix raisonnable).
cinq œuvres si vous ne proposez que des petits formats.

Pour des raisons de sécurité, nous vous conseillons de fixer vos sculptures sur des socles de préférence blancs.

ŒUVRES SUR PAPIER – Photo / gravure / dessin

Deux ou trois œuvres dont une traitant le thème format de votre choix.
+ deux petits formats taille maximum 30x30cm cadre compris, (fourchette de prix raisonnable)

Titre et nom de l'artiste au dos des œuvres. Les encadrements à pinces seront refusés.

Obligation de prévoir un système d'accrochage adapté et solide.

Les graveurs peuvent exposer un livre en vitrine.

INSTALLATIONS, PERFORMANCES, VIDEO

Nous informez assez tôt et nous présentons un dossier précis sur votre démarche qui doit être, si vous le souhaitez, en rapport avec le thème. L'œuvre doit être de qualité et maîtrisée dans son espace. L'artiste doit fournir le matériel, notamment pour la vidéo.

ADMISSION DES OEUVRES

Le Salon est éclectique et ouvert à tous les styles.

Pour tout le monde, que l'on soit exposant ou sociétaire, la sélection se fait sur photos papier, clef USB, ou C.D.

Les œuvres sont soumises à l'appréciation d'un jury. Le jury du Salon est constitué de membres de cultures différentes et de qualité. Ses décisions sont toujours collégiales. Elles sont prises dans le souci d'exposer au Salon **arami** des œuvres faisant l'objet d'une recherche créative, d'expression novatrice et personnelle. Les copies ou œuvres de qualité insuffisante seront refusées. Vous serez averti du choix du jury par courrier courant octobre. En cas de refus votre dossier complet vous sera retourné.

LES DECISIONS DU JURY SONT SANS APPEL .

VENTE

En cas de vente, et règlement par chèque, l'ordre est au nom de l'artiste. Le montant correspond à celui indiqué sur le bulletin d'inscription. En contrepartie, l'artiste s'engage à reverser 10 % du prix de l'œuvre à l'Association sous forme de don.

ASSURANCE

Les Amis des Arts déclinent toute responsabilité quant aux risques de vol, d'incendie, d'accident, de détériorations. Les artistes sont invités à assurer eux-mêmes leurs œuvres du jour de dépôt au jour de retrait.

DATES A RETENIR

le lundi 25 septembre 2017 date butoir pour le renvoi des bulletins d'inscription

Dépôt des œuvres : **le mercredi 22 novembre 2017** de 15 h à 20 h 30
pour les peintures, gravures, photographies et œuvres papier
le vendredi 24 novembre 2017 de 14 h 30 à 18 h
pour les sculptures et autres œuvres, dans l'espace d'exposition :

**Théâtre Pierre Fresnay - Espace Yvonne Printemps
3 rue Saint Flaive prolongée – ERMONT/VAL D'OISE 95120**

VERNISSAGE le samedi 25 novembre 2017 à partir de 17 h

RETRAIT DES ŒUVRES : dimanche 3 décembre 2017 de 17 h 30 à 19 h 30, autour d'un verre de l'amitié.

Les artistes dans l'impossibilité de retirer leurs œuvres le 3 décembre 2017 pourront le faire **impérativement** le lundi 4 décembre 2017 de 17 h à 19 h. **Il nous est impossible de prendre en charge les œuvres plus longtemps, ni de les renvoyer par la poste ou par un transporteur.**

**Nous vous remercions de bien vouloir respecter le règlement, les dates et les heures.
Ces documents sont également édités sur le site www.arami95.com et à la disposition des artistes.**

Le Président
Michel SAVATTIER
La secrétaire Générale
France QUENELLE

Si vous souhaitez travailler autour du thème

Ce thème nous semble assez subjectif pour que chacun puisse s'exprimer aussi bien d'un style abstrait que figuratif, voir en 3 dimensions sous forme d'installation.

L'on peut soit suggérer la pluie, par une œuvre, soit le beau temps, par une œuvre, soit les deux à la fois.

La pluie / le beau temps, deux figurations <> totalement opposées.

Ces oppositions <> très affirmées peuvent suggérer des différences de matières, de techniques, la pluie suggérant la transparence et des harmonies de gris / liquide / flou

Alors, que le beau temps suggère de luxuriantes couleurs / gamme de teintes chaudes

Ces oppositions peuvent aussi donner lieu à des recherches plus graphiques, dans lesquelles la pluie serait le trait et le beau temps les courbes.

Une exposition des Amis des Arts d'Ermont

Site : www.arami95.com - E-mail : arami95@laposte.net - Association régie par la loi 1901